

TABLEAU DE GARANTIES BASE GROUPE ASSOMPTION

HOSPITALISATION				
Frais de Séjour				
En secteur conventionné		100% TM +50% BRSS		
En secteur non conventionné	En secteur non conventionné		100% TM +50% BRSS	
Honoraires				
Praticiens adhérents à un dispositif de pratique tarifaire maîtrisée		100% TM + 300% BRSS		
Praticiens non adhérents à un pratique tarifaire maîtrisée	iciens non adhérents à un dispositif de ique tarifaire maîtrisée		100% TM + 100% BRSS	
Forfait journalier hospitalier				
Forfait journalier hospitalier	100		% FRAIS REELS	
Autres				
Chambre particulière (par jour) (1)	3		% PMSS	
Lit accompagnant enfant de moins de 16 ans (par jour)	2		% PMSS	
Forfait actes lourds	100		% FRAIS REELS	

SOINS COURANTS				
Honoraires médicaux				
Consultations/visites (généralistes) adhérents à un dispositif de pratique tarifaire maîtrisée	100		% TM	
Consultations/visites (généralistes) non adhérents à un dispositif de pratique tarifaire maîtrisée	100		% TM	
Consultations/visites (spécia adhérents à un dispositif de p tarifaire maîtrisée		100% TM + 150% BRSS		
Consultations/visites (spécia adhérents à un dispositif de p tarifaire maîtrisée		100% TM + 100% BRSS		
Actes d'imagerie et échographie				
Praticiens adhérents à un dispositif de pratique tarifaire maîtrisée	150		% BRSS	
Praticiens non adhérents à un dispositif de pratique tarifaire maîtrisée	100		% TM	



Actes techniques médicaux, actes d'obstétrique, actes d'anesthésie, actes de chirurgie			
Praticiens adhérents à un dispositif de pratique tarifaire maîtrisée		100% TM + 150% BRSS	
Praticiens non adhérents à un pratique tarifaire maîtrisée	n dispositif de	100% TM + 100% BRSS	
Honoraires paramédicaux			
Infirmiers, masseurs- kinésithérapeutes, pédicures podologues, etc	100		% TM
Analyses et examens de labo	ratoire		
Analyses et examens de laboratoire	100		% TM
Autres			
Transport	100		% TM
Matériel médical			
Prothèses orthopédiques, petit et grand appareillage, autres dispositifs médicaux (ex. : orthèses, attelles, prothèses capillaires, contention, fauteuil roulant, pansements)			
Médicaments			
Remboursés (65%-30%- 15%)	100		% TM

AIDES AUDITIVES (2)			
Équipement dans la limite d'un équipement tous les 4 ans par oreille			
Prothèses auditives (Equipement 100% Santé) (3) : Aide auditive de Classe I	100% frais réels		
Prestations hors Equipement 100% Santé			
Prothèses auditives : Aides auditives de Classe II ADULTE de 21 ans et plus, par oreille	600€ - RSS		
Prothèses auditives : Aides auditives de Classe II ENFANT de moins de 21 ans ou personnes atteintes de cécité (entendue comme une acuité visuelle inférieure à 1/20e après correction), par oreille	1600€ - RSS		
Autres prestations liées aux aides auditives (piles)	% BRSS		



DENTAIRE				
Soins et prothèses 100% Santé (3)		100% frais réels		
Prestations hors Soins et prothèses 100% Santé				
Soins				
Soins (dont scellement sillons)	100		% TM	
Inlays, onlays		100% TM +100% BRSS		
Prothèses				
Prothèses prises en charge p de base	ar le régime	100% TM + 300% BRSS		
Inlay-core		100% TM + 10	0% BRSS	
Prothèses non prises en charge par le régime de base (par année d'affiliation)	430		EUROS	
Orthodontie				
Orthodontie prise en charge de base	3 1 3		60% BRSS	
Orthodontie non prise en charge par le régime de base (par semestre)	350		EUROS	
Autres				
Parodontie non prise en charge par le régime de base (par année d'affiliation)	300		EUROS	
Pose de l'implant non pris en charge par le régime de base (par implant limité à 3 implants par année d'affiliation)	600		EUROS	
Pose de pilier non pris en charge par le régime de base (par pilier limité à 3 piliers par année d'affiliation)	300		EUROS	



OPTIQUE			
Équipement (1 monture + 2 verres) équipement tous les 2 ans, sauf po la vue			
Equipements 100% Santé : verres o classe A (3)(5) Suppléments (verres avec filtre, ap		100% frais réels	
Prestations hors Equipements 100	% Santé		
Équipement à Verres simples (6)	300		EUROS
Équipement à Verres complexes (7)	700		EUROS
Équipement à Verres très complexes (8)	800		EUROS
Équipement à Verre simple + Verre complexe	380		EUROS
Équipement à Verre simple + Verre très complexe	420		EUROS
Équipement à Verre complexe + Verre très complexe	500		EUROS
Dont monture au maximum	100		EUROS
Suppléments (prestation d'adaptation, etc.)	100		% BRSS
Lentilles		_	
Lentilles prescrites, prises en char de base, y compris lentilles jetable année d'affiliation) – TM pris en ch forfait	s (forfait par	40% BRSS + 5%	PMSS
Lentilles prescrites, non prises en charge par le régime de base, y compris lentilles jetables (forfait par année d'affiliation) – TM pris en charge au-delà du forfait	5		% PMSS
Autres	,		·
Chirurgie réfractive : myopie, hypermétropie, astigmatisme, presbytie (par année d'affiliation ET POUR LES 2 YEUX	20		% PMSS
Implants multifocaux (par année d'affiliation ET POUR LES 2 YEUX	6		% PMSS



PRESTATIONS DIVERSES				
Cures thermales prises en charge par le régime de base				
Honoraires - Praticiens adhérents à un dispositif de pratique tarifaire maîtrisée		100% TM + 50% BRSS		
Honoraires - Praticiens non a dispositif de pratique tarifaire		100% TM + 30% BRSS		
Forfait de transport et d'hébergement pris en charge ou non par le régime de base (par année d'affiliation)	10		% PMSS	
Soins et prestations à l'étranç	jer			
Soins et prestations à l'étranger pris en charge par le régime de base	100		% TM	
Autres				
Naissance ou adoption (9)	10		% PMSS	
Pharmacie prescrite non prise en charge par le régime de base (par année d'affiliation)	60		EUROS	
Actes d'ostéopathe, chiropracteur, diététicien, shiatsu, étiopathe, réflexologue, naturopathe, phytothérapeute, acupuncteur, ergothérapeute, psychologue, sexologue, psychomotricien, sophrologue, pédicure-podologue, nutritionniste, homéopathe, microkinésithérapie non pris en charge par le régime de base	120		EUROS	
Vaccins prescrits non pris en charge par le régime de base (par année d'affiliation)	10		EUROS	
Fécondation in-vitro (par année d'affiliation)	115		EUROS	